



PROCÈS-VERBAL DES CANDIDATS ADMIS À L'EXAMEN D'ACCÈS AUX PROFESSIONS DE CONDUCTEUR DE TAXI ET VTC (Épreuve pratique)

Site de formation continue – « LOIR-ET-CHER »

SESSION JUIN 2024 -BLOIS

A Blois, le 2 juillet 2024

N° CANDIDATURE	TYPE EXAMEN	DECISION
0000415645PE2	VTC	ADMIS
0000403568PE1	VTC	ADMIS
0000417474PE1	VTC	ADMIS

La présidente de la Chambre de Métiers et de
l'Artisanat Centre-Val de Loire

Aline MERIAU